

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION  
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES



Planning Paper

**PAUVRETE, CHOCS CLIMATIQUES ET  
EMERGENCE DE CLASSE MOYENNE AU  
SENEGAL**

Galaye NDAO, Mamadou GUEYE, Hamidou Bocar SALL,  
Boubacar SANE, Agnès THIAW, Souleymane CISSE

Septembre 2022

# Sommaire

<b>I. Analyse de la dynamique de la pauvreté au Sénégal</b> .....	<b>3</b>
<b>I.1 Analyse de la pauvreté monétaire</b> .....	<b>3</b>
<b>I.2 Analyse de la pauvreté multidimensionnelle</b> .....	<b>4</b>
<b>II. Concept et mesures de la classe moyenne</b> .....	<b>6</b>
<b>II.1 La notion de classe moyenne</b> .....	<b>6</b>
<b>II.2 Identification des classes moyennes</b> .....	<b>7</b>
II.2.1 Les optiques d'identification de la classe moyenne.....	7
II.2.2 Méthodologies d'identification des classes moyennes retenues.....	8
<b>III. Analyse de la classe moyenne au Sénégal</b> .....	<b>11</b>
<b>III.1 Répartition de la population en classe</b> .....	<b>11</b>
<b>III.2 Profils de la classe moyenne au Sénégal</b> .....	<b>12</b>
III.2.1 Poids démographique de la classe moyenne dans les régions.....	13
III.2.2 Profil socioéconomique de la classe moyenne.....	15
III.2.3 Accès aux Crédits .....	17
<b>IV. Choc climatique et transition vers la classe moyenne</b> .....	<b>20</b>
<b>IV.1 Choc climatique et résilience</b> .....	<b>20</b>
IV.1.1 Impact et sévérité des chocs climatiques selon les classes de revenu .....	20
IV.1.2 Conséquences des chocs sur le revenu .....	22
<b>IV.2 Les déterminants de la transition vers la classe moyenne</b> .....	<b>23</b>
IV.2.1 Revue théorique et empirique .....	23
IV.2.2 Méthodologie de l'étude.....	25
IV.2.3 Analyse des résultats.....	26

## Liste des figures

Figure 1 : dépense moyenne annuelle nominale par tête (en FCFA) .....	4
Figure 2 : incidence de la pauvreté (Seuil de \$3,2 PPA 2011 en %).....	4
Figure 3 : Analyse privation .....	5
Figure 4 : Répartition de la classe moyenne par zone géographique .....	9
Figure 5 : Répartition de la population sénégalaise par classe .....	12
Figure 6 : Répartition des classes selon le milieu de résidence (%).....	13
Figure 7 : Répartition de la classe moyenne par région .....	14
Figure 8 : Localisation de la classe moyenne.....	14
Figure 9 : Répartition de la classe moyenne selon l'activité.....	15
Figure 10 : Répartition selon le secteur d'activité.....	16
Figure 11 : Répartition de la classe moyenne selon le niveau d'éducation (% population classe) .....	17
Figure 12 : Crédit octroyé par classe (% des demandes).....	19
Figure 13 : Proportion de la population touchée par le choc (%).....	21
Figure 14 : Niveau de sévérité du choc inondation selon les classes .....	22
Figure 15 : Niveau de sévérité du choc pluie irrégulière selon les classes.....	22
Figure 16 : conséquence du choc sur le revenu des ménages .....	22
Figure 17 : Répartition des secteurs d'activités selon les classes .....	23
Figure 18 : Passage de la classe pauvre à la classe moyenne (Effets marginaux) .....	29

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Proportion de la classe moyenne au Sénégal .....	11
Tableau 2 : Répartition de la demande de crédit par classe .....	18
Tableau 3 : Passage de la classe pauvre à la classe moyenne (Effets marginaux) .....	29

## Introduction

Depuis leur accession à l'indépendance, les pays en développement, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, ont fait de la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités un défi majeur. Des efforts ont ainsi été consentis notamment au Sénégal avec la mise en œuvre de différentes stratégies allant des Plans quinquennaux aux Plans d'ajustement structurel (PAS). Ces derniers n'ayant pas satisfait les promesses de stabilité et de croissance attendues, ont donné lieu aux Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP I et II) sur la période 2003-2010. L'objectif de ces stratégies était de lutter contre la pauvreté, entre autres, par la protection des groupes vulnérables et l'accès aux services sociaux de base. Elles ont permis une baisse de la pauvreté entre 2001 et 2011 de 55,2% à 46,7%<sup>1</sup> soit 8,5 points de pourcentage.

À partir de 2014, le Sénégal a adopté le Plan Sénégal Emergent (PSE) comme référence pour sa politique économique et sociale avec comme objectif : une croissance forte, inclusive et durable à travers une transformation structurelle de l'économie. Sa mise en œuvre a ainsi permis une réduction de la pauvreté de 42,8% à 37,8% entre 2011 et 2018/2019<sup>2</sup>. Cette baisse du niveau de pauvreté favorise l'émergence de certaines couches sociales avec de plus grandes capacités économiques et un meilleur cadre vie. Cette catégorie de population, considérée comme un groupe intermédiaire entre la population pauvre et celle riches, renvoie à la théorie de la « classe moyenne » dont les origines remontent à certains auteurs notamment Karl Marx<sup>3</sup> et Joseph Schumpeter<sup>4</sup>.

L'essor de la classe moyenne dans les économies en développement pourrait être un facteur déterminant dans le processus d'émergence. Elle constitue une catégorie homogène de la population qui a réussi à s'extraire de la pauvreté sans pour autant être riche. Elle est souvent composée de cadres intermédiaires, de techniciens et de fonctionnaires qui se situent entre les classes populaires (ouvriers, employés et

---

<sup>1</sup> Banque Mondiale, ESPS I et II

<sup>2</sup> ANSD, rapport EHCVM

<sup>3</sup> Karl Max, Le Capital. Livres I et II

<sup>4</sup> J. A Schumpeter, « Les classes sociales en milieu ethnique homogène »

agriculteurs) et la classe bourgeoise. Cette catégorie de personnes est identifiée selon une méthodologie bien définie, suivant leur revenu ou leurs habitudes de consommation. Une large classe moyenne dans une société est fortement corrélée à l'absence ou la baisse des inégalités.<sup>5</sup> En raison de sa taille et de son poids dans l'économie (consommation, épargne), la classe moyenne pourrait être un facteur déterminant du processus d'émergence à travers la demande intérieure de biens et services et favoriserait la croissance.

Des auteurs, notamment Murphy *et al.* (1989), relèvent alors que, du fait que la classe moyenne présente généralement un poids démographique supérieur à celui des groupes à revenu élevé, elle peut créer des opportunités de marché et des économies d'échelle pour les entreprises nationales. Ainsi, au-delà de la réduction de la pauvreté et des inégalités, l'émergence de la classe moyenne engendre des conséquences dans plusieurs domaines : des demandes fortes d'investissement dans les services sociaux et de santé et un accroissement de la libéralisation économique accompagné d'une exigence de bonne gouvernance (J. Damon, 2013). On se retrouve ainsi en présence d'un cercle vertueux entre classe moyenne et croissance économique.

Cependant, cette émergence de la classe moyenne pourrait faire face à des défis majeurs liés notamment aux changements climatiques. En effet, les chocs climatiques constituent des facteurs aggravants de la pauvreté et entravent la transition vers des niveaux de revenu plus élevés. Ainsi, bâtir une économie plus résiliente, constitue une condition favorable pour l'émergence de la classe moyenne. De plus, au Sénégal, le concept de classe moyenne est faiblement appréhendé et ne bénéficie pas d'une bonne prise en compte dans les politiques et stratégies de développement. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que très peu d'études ont été menées dans ce domaine.

Ainsi, au vu de ce qui précède, cette étude cherche à identifier et à effectuer le profilage de la classe moyenne au Sénégal. Elle devra aussi permettre de relever les facteurs déterminants de la transition vers la classe moyenne et l'adaptation de cette dernière aux chocs climatiques.

---

<sup>5</sup> Easterly, 2001

Le document est structuré en quatre parties : la première établit une analyse de la dynamique de la pauvreté au Sénégal sur la période 2011 - 2018/2019 ; la deuxième revisite les différentes définitions du concept de classe moyenne et leurs mesures ; la troisième partie revient sur la répartition et le profil de la classe moyenne au Sénégal ; et la quatrième est consacrée à l'analyse des chocs climatiques et des déterminants de la transition vers la classe moyenne.

## **I. Analyse de la dynamique de la pauvreté au Sénégal**

### **I.1 Analyse de la pauvreté monétaire**

L'acception courante de la notion de pauvreté est la condition dans laquelle des ménages ou des individus se trouvent lorsqu'ils ne peuvent pas accéder à l'ensemble de biens et de services qui sont nécessaires pour vivre dans des conditions décentes au sein de la société à laquelle ils appartiennent. La pauvreté monétaire caractérise la situation d'un individu ne disposant pas de ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins de base ou pour mener une vie décente. Mesurer la pauvreté économique nécessite de fixer un seuil monétaire spécifique, ou seuil de pauvreté, cette valeur étant utilisée pour établir une distinction entre les pauvres et les non-pauvres. Les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) révèlent un niveau de pauvreté de 37,8% en 2018/2019, soit une baisse de cinq (5) points de pourcentage par rapport à 2011. La dépense annuelle moyenne normalisée par tête s'établit à 507 350 FCFA.

La pauvreté est cependant plus accentuée dans les régions de Sédhiou (65,6%), Kédougou (61,9%), Tambacounda (61,9%), Kolda (56,6%), Ziguinchor (51,1%) et Kaffrine (53,0%) avec des proportions dépassant la moitié de leur population. Comparativement à ces régions, Dakar (9%) et Thiès (34,1%) sont moins touchées par ce phénomène, même si la région de Thiès enregistre le plus grand nombre de pauvres par rapport aux autres.

Néanmoins, cette baisse cache un certain nombre de disparités avec notamment, une hausse du nombre de pauvres de 200 048 individus sur la même période, soit 3,4% en valeur relative contre une augmentation de 25,1% de la population. De plus, l'analyse par rapport au milieu de résidence montre que la pauvreté est plus accentuée en milieu

rural (53,6%) contre 19,8% en milieu urbain où il ressort une baisse plus importante par rapport à 2011 (5,2 points contre 2,1 points pour le milieu urbain).

Figure 1 : dépense moyenne annuelle nominale par tête (en FCFA)

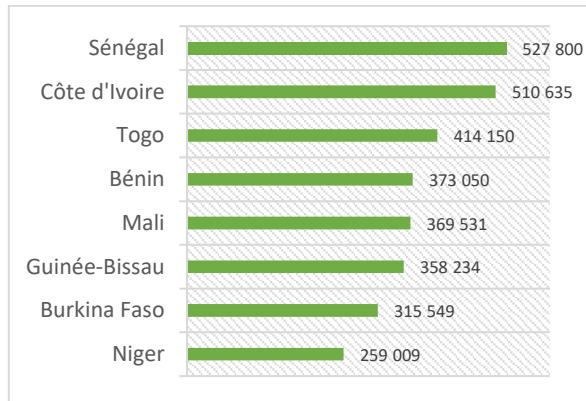
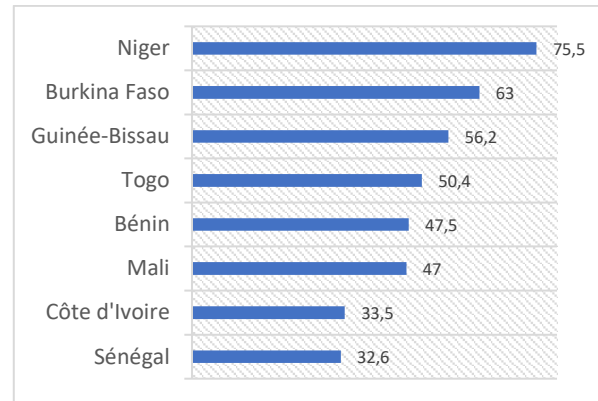


Figure 2 : incidence de la pauvreté (Seuil de \$3,2 PPA 2011 en %)



Source : UEMOA, EHCVM 2018/2019

En utilisant le seuil international de pauvreté monétaire modérée (3,2 dollars par personne et par jour en Parité du Pouvoir d'Achat de 2011), un indice de pauvreté comparable entre pays de l'UEMOA est calculé. Il est de 32,6% pour le Sénégal, soit près d'un tiers des individus qui vivent en situation de pauvreté avec la dépense moyenne annuelle nominale par tête la plus élevée dans la zone (527 800 FCFA). Le Sénégal détient ainsi le taux de pauvreté le plus faible de la zone UEMOA où les plus grandes incidences sont détenues par le Niger (75,5%) et le Burkina Faso (63%).

Cependant, l'approche monétaire de la pauvreté connaît un certain nombre de limites notamment, la non-prise en charge des problèmes liés à l'accès aux services sociaux de base (nutrition, logement, santé, etc.). Chacun de ces besoins reflète un aspect particulier de privation individuelle. Ensemble, ils illustrent le caractère multidimensionnel du phénomène de la pauvreté.

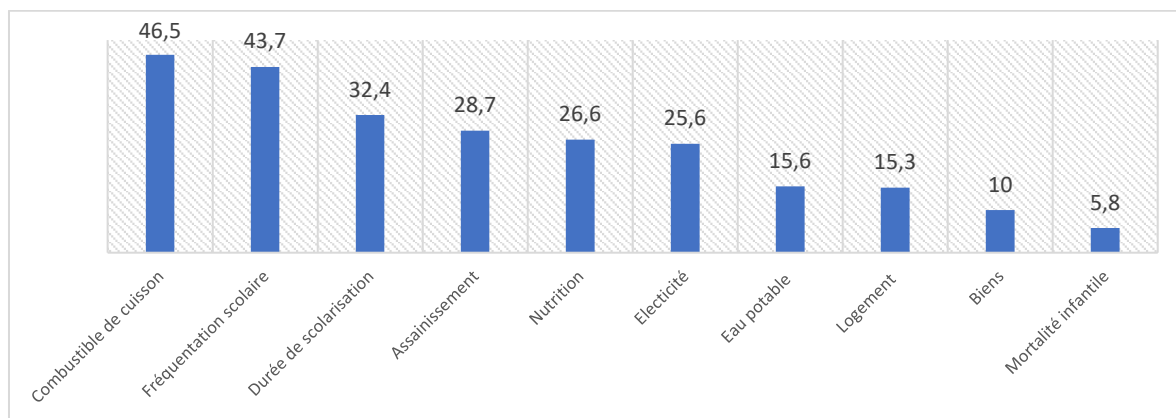
## I.2 Analyse de la pauvreté multidimensionnelle

L'approche monétaire de la pauvreté étant souvent la plus utilisée, connaît une certaine limite notamment, le fait qu'elle soit axée sur le seul critère du revenu (dépenses de consommation). Elle ne permet donc pas de saisir l'essentiel des privations dont sont victimes les individus et les ménages. La principale critique contre

cette approche est émise par Amartya Sen avec sa théorie sur les capacités<sup>6</sup> qui prend en compte, dans la définition de la pauvreté, les autres aspects non monétaires essentiels à l'atteinte d'une certaine qualité de vie. Il s'agit de besoins sociaux de base tels que : l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'accès à l'eau et l'habitat.

Cette nouvelle approche de la pauvreté peut être appréhendée par l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui est un indicateur synthétique élaboré en 2010 par l'OPHI<sup>7</sup>. L'IPM mesure les autres aspects essentiels de la vie des personnes aux plans individuel et collectif : la santé (nutrition, mortalité infantile), l'éducation (fréquentation scolaire, durée de scolarisation) et le niveau de vie (combustible de cuisson, assainissement, eau potable, électricité, logement et biens). Au Sénégal, l'IPM est passé de 0,439 à 0,263 entre 2010 et 2019, soit une baisse de 40%. Sur la même période, la proportion de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle est passée de 74,4% à 50,8%. Ces résultats, dus à l'amélioration de plusieurs indicateurs, sont, en partie, liés à la mise en œuvre des différentes stratégies de développement dans une dynamique d'atteinte des objectifs de développement durable. Une décomposition de l'indice de pauvreté multidimensionnelle permet d'analyser le niveau de privation des sous-dimensions.

Figure 3 : Analyse privation



Source : OPHI, MPI 2019

<sup>6</sup> Le concept est dû à Amartya Sen et repose sur la notion de justice sociale ("The political economy of targeting", dans D. van de walle and K. Nead, eds.: "Public spending and the poor". Washington, DC, World Bank, 1995.)

<sup>7</sup> Oxford Poverty and Human Development Initiative



De solides progrès ont ainsi été notés, essentiellement, du côté de la santé, de l'accès à l'eau et à l'électricité, de l'éducation et de la gouvernance. Ces efforts sont imputables aux différents plans de développement déployés depuis 2010 particulièrement, les phases I et II du PSE. Néanmoins, s'agissant de la population vivant dans la pauvreté, leurs privations dans le domaine de l'éducation persistent avec une part qui passe de 31,8% en 2010 à 48,5% en 2019. En ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance, la mortalité infantile, l'état nutritionnel de la population, la prévalence du VIH/SIDA et du paludisme, les performances du pays se sont considérablement améliorées. L'espérance de vie à la naissance est à 66,37 années en moyenne entre 2010 et 2019. Les indicateurs relatifs à la nutrition se sont améliorés et le retard de croissance, en particulier, est passé de 39% à 17%, sur la même période. L'accès à l'électricité en quantité et à prix abordable aussi s'est amélioré faisant passer la proportion de la population y ayant accès de 69,3% à 70% entre 2019 et 2020.

## II. Concept et mesures de la classe moyenne

### II.1 La notion de classe moyenne

Les origines de la classe moyenne peuvent être remontées jusqu'au XIXe siècle en assimilation à la notion de classe capitaliste théorisée par Karl Marx dans son ouvrage intitulé « le Capital ». Cette classe regroupait essentiellement des travailleurs indépendants comme les artisans, les commerçants et les agriculteurs exploitant des superficies assez modestes qui étaient identifiés sous l'appellation de « petite bourgeoisie ». Cette définition de la classe capitaliste est similaire à celle donnée à la notion de classe moyenne dans la sociologie et par certains auteurs, dont Schumpeter<sup>8</sup> qui estime que la classe sociale naît de la fonction exercée. Cependant, elle diffère sur le fait que Marx n'assimilait pas cette « petite bourgeoisie » à une classe intermédiaire se situant à la fois, au-dessus de la classe pauvre et en dessous de la classe des riches. Le concept de classe moyenne tel que défini aujourd'hui est apparu au début de XXe siècle. Sa définition était essentiellement basée sur la propre perception des populations qui s'identifiaient ou non dans une classe intermédiaire. L'année 1945

---

<sup>8</sup> « Impérialisme et classe moyenne » Joseph Schumpeter

marquant le début des trente glorieuses a vu le concept se renforcer avec notamment des tentatives de définition.

L'essentiel des définitions des classes moyennes est orienté vers une identification basée soit sur le revenu (consommation dans le contexte africain), soit sur des caractéristiques sociales (emploi, éducation, avoirs, etc.). D'autres caractéristiques peuvent aussi être spécifiques à une zone donnée ou à une certaine structure socioéconomique. Ce qui alimente l'absence d'unanimité dans la définition présentant la classe moyenne comme un concept polysémique. Cependant, ces définitions partagent toutes l'idée de l'existence d'une classe suffisamment riche pour se situer au-dessus du seuil de pauvreté, mais assez limitée pour intégrer la catégorie de ménage menant une vie aisée.

S'agissant du contexte africain, le rapport de la Banque africaine de Développement (BAD) de 2011 « The middle of the pyramid : dynamics of the African Middle Class » stipule que les classes moyennes africaines seraient constituées par des ménages relativement jeunes, ayant atteint un certain niveau d'éducation (pouvant atteindre l'enseignement supérieur), vivant dans des centres urbains et disposant de métiers stables avec un certain nombre d'avantages. En termes de comportements sur la consommation et l'épargne, leurs priorités diffèrent largement de celles des autres classes sociales avec une grande part de leur budget alloué à l'éducation, surtout des enfants, à la santé, aux services d'assurance et aux services financiers.

## **II.2 Identification des classes moyennes**

### **II.2.1 Les optiques d'identification de la classe moyenne**

Les différentes approches d'identification des classes moyennes peuvent être regroupées derrière le concept de « méthode comparative mixte » (qualitative quantitative). Ce qui traduit le fait qu'on peut recourir à des critères quantitatifs (revenu, consommation) ou qualitatifs (statut social, catégorie socioprofessionnelle) pour identifier les classes moyennes.

Quatre approches de définition et d'identification des classes moyennes peuvent ainsi être retenues de la littérature.

- L'approche économique est basée sur le revenu, la consommation ou la richesse des individus (ou ménages). Elle consiste le plus souvent à la fixation de seuils (tranches) de revenus. Elle ne prend généralement pas en compte la distribution des revenus et se fonde parfois sur des seuils absolus. Ces seuils sont relatifs à l'économie considérée ou la zone économique. On distingue ainsi la classe moyenne comme étant la catégorie de la population qui n'est ni pauvre ni riche.
- L'approche sociologique met en exergue des caractéristiques sociales souvent qualitatives pour identifier les classes moyennes. Elle est basée sur l'observation du statut social et mobilise des informations sur l'éducation, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), le type d'emploi et la culture.
- Une troisième approche, plus politique, est basée sur l'observation d'éléments plus subjectifs comme la conscience de classe ou l'existence d'une identité globale basée sur des préférences et aspirations partagées pouvant conduire à des formes de mobilisation collective.
- Enfin, une dernière approche dite managériale, repose sur la caractérisation des habitudes de consommation et de leurs trends. Il résulte de cette grande diversité des approches un usage souvent peu précautionneux et parfois confus du terme « classe moyenne ».

## II.2.2 Méthodologies d'identification des classes moyennes retenues

Parmi les optiques d'identification définies plus haut, l'approche économique sera utilisée pour identifier la classe moyenne au Sénégal. Il s'agit de l'approche retenue par la BAD sur la comparaison de seuil en PPA, essentiellement basée sur le revenu (consommation).

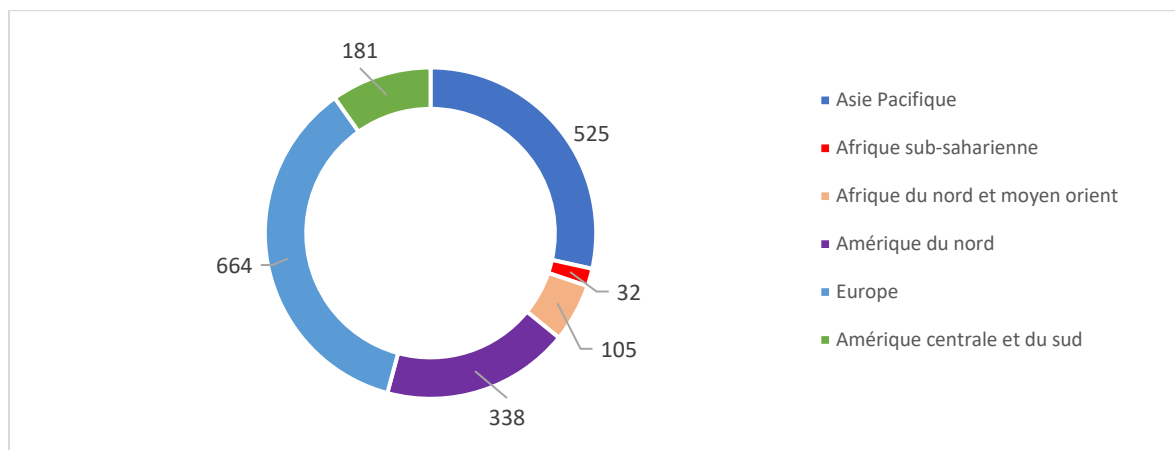
### *a) Détermination de la classe moyenne basée sur la méthode des seuils en PPA de la BAD*

En 2007, la Banque mondiale a mené une étude pour identifier et cartographier la classe moyenne mondiale (global middle class). Les résultats de l'étude montrent que cette classe, essentiellement localisée dans les pays émergents (Chine, Inde, Brésil), doublerait de taille d'ici à 2030. Pour établir cette mesure, la Banque mondiale s'est

alignée au revenu par tête moyen du Brésil comme borne inférieure, et à celui de l'Italie comme borne supérieure. Le revenu moyen par tête et par année des individus de cette classe moyenne se situe ainsi entre 4 000 \$ et 17 000 \$ soit 12 à 15\$ par personne et par jour.

L'Afrique subsaharienne est faiblement représentée dans cette classe moyenne mondiale avec environ 30 millions d'individus contre 105 millions en Afrique du Nord et au moyen orient et 181 millions en Amérique centrale et en Amérique du sud. De plus, la répartition de cette classe moyenne dans les pays de l'Afrique subsaharienne montre qu'elle reflète localement des populations aisées se trouvant essentiellement dans les pays les plus prospères du continent (Afrique du Sud, Kenya, Nigeria).

Figure 4 : Répartition de la classe moyenne par zone géographique



Source : OCDE, 2010

Cependant, selon une autre analyse de la BAD, la méthodologie retenue par la Banque mondiale ne serait pas adaptée au contexte africain notamment avec des seuils trop élevés. Il faudrait ainsi prendre en compte l'évolution importante de la richesse africaine qui a eu un impact considérable sur les conditions de vie des populations au fil des années. À la suite de ce constat, la BAD a introduit la notion de « classe moyenne locale » qui correspond à des situations moyennes dans les contextes des pays africains concernés et non à des critères mondiaux. Elle propose alors une classification propre à l'Afrique qui englobe les individus disposant d'un pouvoir de consommation par jour et par tête situé entre 2 \$ et 20 \$ calculés en parité de pouvoir d'achat.

La BAD divise la catégorie classe moyenne en sous-catégories : la classe flottante « floating middle class », avec une capacité de consommation par jour et par tête de 2 \$ à 4 \$, la classe moyenne inférieure « lower middle class » avec une capacité de consommation par jour et par tête de 4 \$ à 10 \$ et la classe moyenne supérieure « upper middle class » avec une capacité de consommation par jour et par tête de 10 \$ à 20 \$.

*b) Application pour le cas du Sénégal*

Afin d'identifier et de catégoriser les classes moyennes au Sénégal, les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2018) ont été mis à contribution. La méthodologie définie par la BAD et basée sur les seuils PPA a été retenue. Ainsi, les dépenses de consommation PPA ont permis de retenir le seuil de pauvreté de 3.2\$ et de fixer les bornes des classes moyennes. La borne inférieure identifiée par la BAD dans sa méthodologie étant inférieure au seuil de pauvreté dans l'EHCVM (3.2\$ PPA), un ajustement a été opéré afin de ne pas retenir une personne vivant avec moins de 3.2\$ PPA par jour dans l'intervalle de la classe moyenne. Ainsi, les bornes retenues (en PPA) sont 3.2\$ ; 4\$ ; 10\$ et 20\$.

Le seuil de pauvreté retenu par l'EHCVM (PPA 2011) sur la base des dépenses moyennes annuelles nominales par tête est de 527 800 FCFA pour le Sénégal. Ceci implique qu'une personne qui dépense moins de 818 FCFA en moyenne par jour est considérée comme pauvre. Ce seuil de pauvreté constitue la borne inférieure au-dessus de laquelle on intègre la classe moyenne « extensive »<sup>9</sup>. Ainsi, pour cette étude, au-delà de la population pauvre, quatre classes ont été définies notamment : une classe flottante, une classe moyenne inférieure, une classe moyenne supérieure et une classe riche.

- *La classe flottante* : Elle est constituée par la population dont les dépenses de consommation moyenne par jour sont comprises entre 3,2\$ (818 FCFA) et 4\$ (1022 FCFA). Leur situation est caractérisée par une instabilité et une vulnérabilité à toutes fluctuations de l'économie. L'essentiel des revenus des individus de cette

---

<sup>9</sup> La classe moyenne extensive regroupe à la fois la classe flottante, la classe moyenne inférieure et la classe moyenne supérieure

classe sert exclusivement à satisfaire les besoins socioéconomiques de base (nourriture et logement).

- *La classe moyenne inférieure* : Elle regroupe la population qui consomme entre 4\$ (1022 FCFA) et 10\$ (2155 FCFA). Les revenus perçus par les membres de cette classe sont relativement modestes. Ils permettent, en plus des besoins socioéconomiques essentiels, d'épargner qu'une petite partie et de d'investir dans de petites activités informelles.
- *La classe moyenne supérieure* : Les dépenses de consommation par tête et par jour de cette classe sont comprises entre 10\$ (2555 FCFA) et 20\$ (5110). Les populations détiennent des revenus importants avec des capacités d'épargne considérables.

### III. Analyse de la classe moyenne au Sénégal

#### III.1 Répartition de la population en classe

La classe des pauvres qui regroupe 5,2 millions de personnes représente 32,6% de la population totale avec des dépenses moyennes par jour et par personne qui s'élèvent à 597 FCFA. La classe flottante quant à elle, est constituée de 2,2 millions de personnes soit 14,3% de la population totale. Les dépenses moyennes journalières par personne sont un peu plus élevées avec 916,8 FCFA. Les classes moyennes inférieure et supérieure représentent respectivement 42,6% et 8,4% de la population totale, soit 6,8 millions et 1,3 million de personnes. On note ainsi une forte domination de la classe moyenne inférieure qui rassemble des individus dépensant en moyenne 1500 FCFA par tête et par jour. La population de la classe supérieure dépense en moyenne plus de deux fois le montant de la classe inférieure (3 460 FCFA).

Tableau 1 : Proportion de la classe moyenne au Sénégal

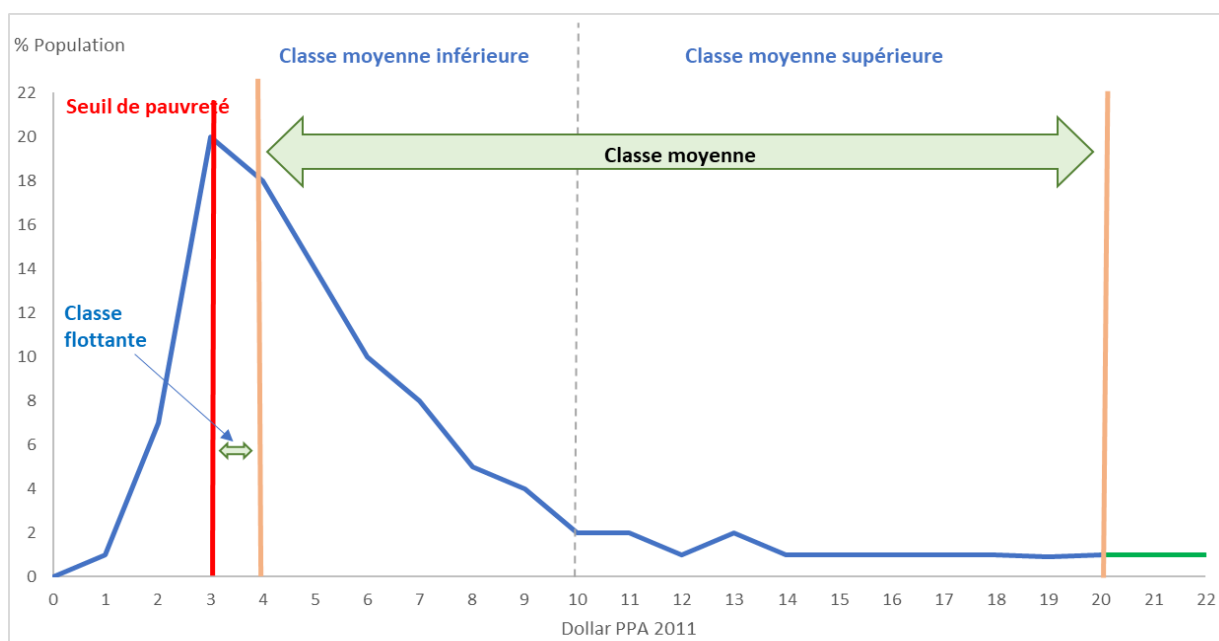
Classe	Intervalle	Dépense	Population	Proportion
Pauvre	[0\$ ; 3,2\$[	597,6	5 209 697	32,6%
Flottante	[3,2\$ ; 4\$[	916,8	2 277 587	14,3%
Moyenne inférieure	[4\$ ; 10\$[	1 552,9	6 798 766	42,6%

Moyenne supérieure	[10\$ ; 20\$[	3 459,1	1 338 890	8,4%
Riche	[20\$ ; +20\$[	7 880,5	342 515	2,2%
<b>Total</b>		<b>15 967 455</b>		<b>100%</b>

Source : UEMOA, EHCVM 2018/2019

Par ailleurs, si on considère une définition restrictive<sup>10</sup>, 51% de la population sénégalaise sont dans la classe moyenne avec des dépenses de consommation moyennes de 2 500 FCFA par personne et par jour. La définition extensive incorpore la classe flottante ; ce qui ramène la classe moyenne sénégalaise à 65,2% avec des dépenses de consommation en moyenne et par jour plus faibles pour chaque individu (2 000 FCFA).

Figure 5 : Répartition de la population sénégalaise en classes



Source : EHCVM 2018/2019, illustration auteur

### III.2 Profils de la classe moyenne au Sénégal

Dans cette partie, il s'agira d'identifier les caractéristiques des différentes classes de la population notamment en termes d'éducation et de santé, leurs catégories

<sup>10</sup> Une définition de la classe moyenne qui regroupe seulement la classe inférieure et la classe supérieure

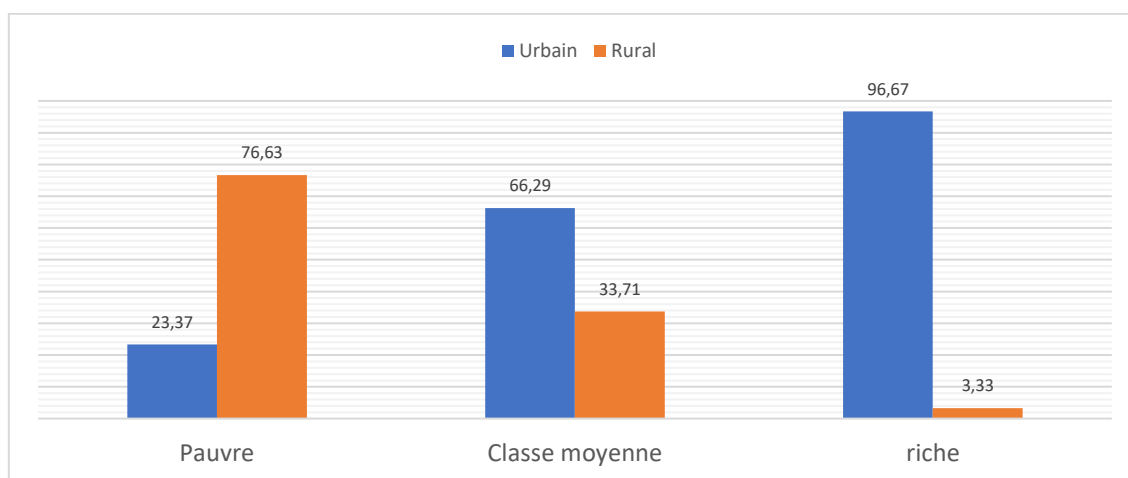
socioprofessionnelles, leurs branches d'activité, leurs régions d'appartenance et leurs accès aux services sociaux de base. Le profilage de cette classe moyenne pourrait permettre de mieux identifier des pratiques et orientations qui devront être renforcées afin de l'élargir davantage.

### III.2.1 Poids démographique de la classe moyenne dans les régions

#### *Une classe moyenne essentiellement urbaine*

La classe moyenne est largement plus dominante en milieu urbain qui regroupe 66,3% de son effectif contre 33,7% en milieu rural. A l'opposé, la population pauvre s'étale essentiellement sur la zone rurale avec une proportion de 76,3%. Ainsi, la dichotomie spatiale « milieu urbain - milieu rural » semble induire une opposition « classe moyenne-classe pauvre ». Cette situation est aussi caractérisée par une classe des riches concentrée en milieu urbain et quasi inexistante en zone rurale.

Figure 6 : Répartition des classes selon le milieu de résidence (%)



Source : EHCVM, calcul des auteurs

#### *Une forte polarisation de la classe moyenne à Dakar*

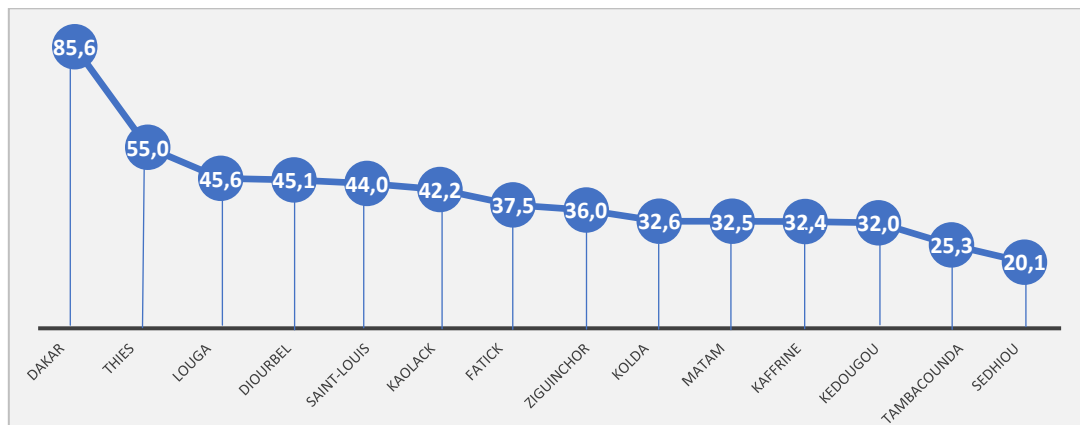
La classe moyenne est largement dominante dans la région de Dakar (85,6%) et représente entre 44% et 55% de la population dans les régions de Thiès, Louga, Diourbel et Saint-Louis. La concentration de la population et des activités dans la région de Dakar (23% de la population sénégalaise)<sup>11</sup>, une urbanisation avancée dans la capitale ainsi que dans les régions de Thiès et Saint-Louis pourrait expliquer la forte

<sup>11</sup> ANSD, Situation Economique et Sociale du Sénégal (SES), 2019



présence de cette classe dans ces régions. En effet, la littérature empirique a montré que la classe moyenne est « familière de la ville citadine » et leur croissance démographique demeure étroitement dépendante des rythmes du développement économique et social<sup>12</sup>. Par contre, elle est moins présente dans les régions de Sédhiou (20,12%) et Tambacounda (25,32%).

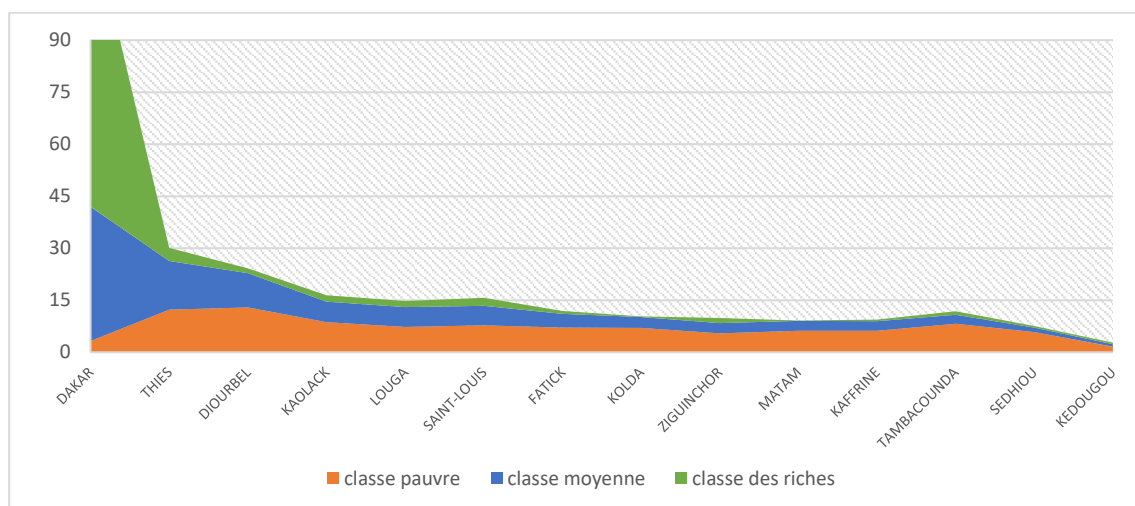
Figure 7 : Répartition de la classe moyenne par région



Source : EHCVM, calcul des auteurs

En termes de concentration géographique, les populations de la classe moyenne se retrouvent essentiellement dans les régions de Dakar (38,73%), Thiès (14%) et Diourbel (10%). Ces régions regroupent à elle seule plus de la moitié de cette classe.

Figure 8 : Localisation de la classe moyenne



Source : EHCVM, calcul des auteurs

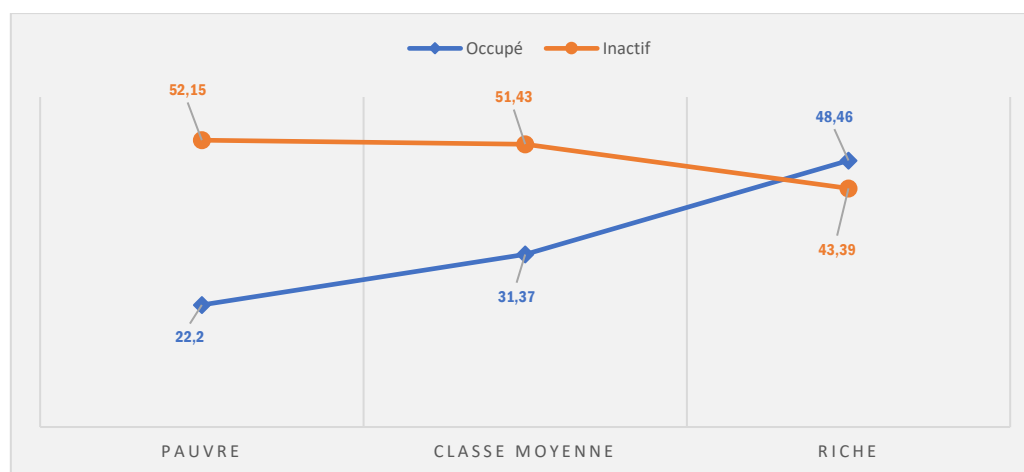
<sup>12</sup> (Escallier (2018), Collin et Léveillé (2011)), Oberti et Préteceille (2004))

### III.2.2 Profil socioéconomique de la classe moyenne

#### *Une classe moyenne caractérisée par un faible niveau d'occupation*

La structure socioéconomique de la population montre que, sur une classe moyenne de 8,1 millions d'individus, 31,4% d'entre eux font partie de la population active occupée. Les classes des pauvres et des riches concentrent respectivement des taux de 22,2% et 48,5% de population active occupée.

Figure 9 : Répartition de la classe moyenne selon l'activité



Source : EHCVM, calcul des auteurs

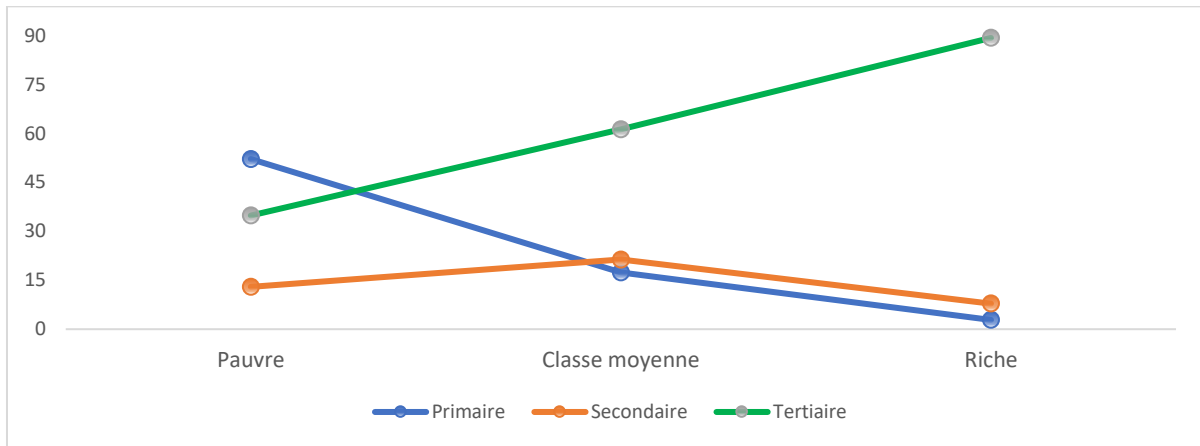
Par ailleurs, l'analyse des catégories socioprofessionnelles montre que 46,7% des actifs occupés de la classe moyenne travaillent pour leur propre compte, 13,6% sont des ouvriers ou employés non qualifiés et 8,5%, du personnel qualifié. La même distribution est constatée chez les pauvres avec 47,2% d'entre eux travaillant pour leur propre compte, 7,7% d'ouvriers ou employés non qualifiés et 26,7% de travailleurs à l'entreprise familiale. Les riches ont quant à eux, une distribution plus hétérogène avec une proportion de 26% d'entre eux qui travaillent pour leur propre compte, 30% regroupant les cadres moyens, supérieurs et agents de maîtrise et 17,8% de travailleurs non qualifiés (cf. annexe 4).

#### *Le tertiaire, principal secteur d'activité de la classe moyenne*

L'analyse par branche d'activité montre que les activités du secteur tertiaire regroupent plus d'individus dans la classe moyenne avec 61,23% contre 21,4% pour le secondaire et 17,4% pour le primaire. Cette répartition est aussi constatée chez les

riches avec 89,3% de leur effectif évoluant dans le tertiaire. Les pauvres sont plus présents dans le secteur primaire avec 52% suivi du tertiaire avec 38,9%.

Figure 10 : Répartition selon le secteur d'activité



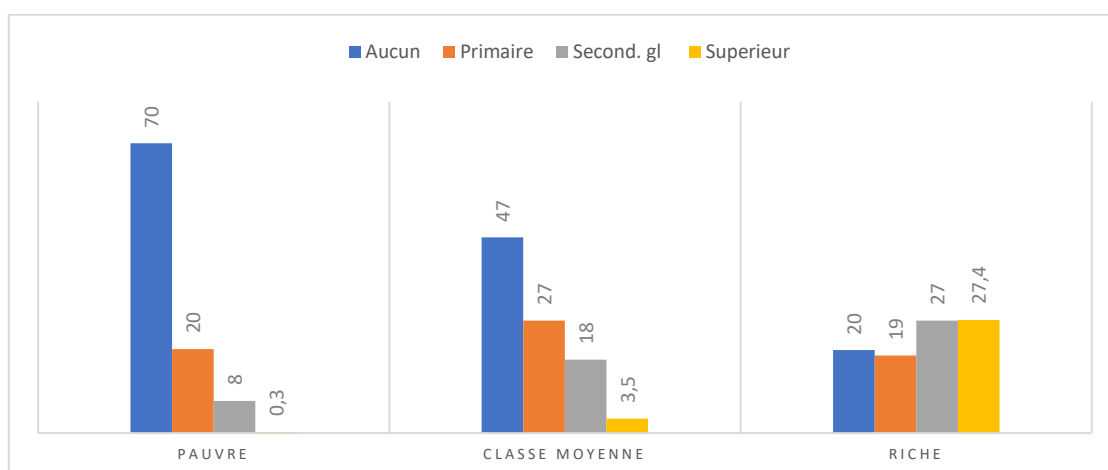
Source : EHCVM, calcul des auteurs

L'essentiel des travailleurs du tertiaire dans la classe moyenne sont concentrés dans les activités de commerce et de services personnels (25,3% et 17% respectivement). Ils sont faiblement représentés dans les industries extractives et les BTP et à 15% dans les autres industries. La population pauvre, fortement concentrée dans le secteur primaire, exerce plus les métiers du secteur agricole (46%). Les secteurs d'activité notamment l'éducation et la santé, les industries extractives, l'hôtellerie et la restauration concentrent chacun moins de 2% de la population pauvre.

#### *Une classe moyenne majoritairement instruite*

S'agissant du niveau d'éducation, 47,3% de la population constituant la classe moyenne n'ont reçu aucun niveau. 27% ont atteint un niveau primaire et 13% un niveau secondaire général. La proportion de pauvres n'ayant pas achevé un niveau d'éducation représente 70% de leur effectif et 20% n'ont achevé que le niveau primaire. Pour la population dans la classe des riches, seul 20% d'entre eux n'ont pas pu achever un niveau d'éducation. Le reste de la population a, pour la plupart, complété soit un niveau primaire, soit un niveau secondaire général ou un niveau supérieur.

Figure 11 : Répartition de la classe moyenne selon le niveau d'éducation (% population classe)



Source : EHCVM, calcul des auteurs

### III.2.3 Accès aux Crédits

Pour faciliter l'accès au crédit des populations, les pays en développement ont fait de l'inclusion financière une préoccupation majeure. Elle a pour but d'élargir l'accès à des produits et services bancaires et financiers abordables et responsables pour les populations exclues du circuit classique. Ainsi, avec l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée entre 2018 et 2019, le recensement des personnes disposant d'un compte bancaire ou d'un compte dans une autre institution financière, réparties dans les classes sociales, montre que 95,8% des pauvres ne possèdent pas de compte dans une banque ou une autre institution. Cette proportion semble baisser si on passe à la population dans la classe moyenne ou près de 19% de la population possèdent un compte bancaire.

#### *Une classe moyenne peu orientée vers la demande de crédit*

La proportion de la population ayant recouru au crédit est faible quelle que soit la classe d'appartenance. Ainsi, seul 1,9% de la population pauvre a effectué une demande de crédit sur les 12 derniers mois précédant l'enquête (2017). Cette proportion augmente au fur et à mesure qu'on évolue dans les classes avec 3,4% des individus dans la classe moyenne et 6,8% de ceux dans la classe des riches. La décomposition de la classe moyenne en classe supérieure et inférieure montre que la demande de crédit est moins

présente chez les individus de la classe inférieure (2,9%) contre 5,6% chez ceux de la classe supérieure

Tableau 2 : Répartition de la demande de crédit par classe

Demande de crédit	Pauvre	Classe moyenne	Riche
Oui	1,9	3,4	6,8
Non	98,1	96,6	93,2

Source : EHCVM, calcul des auteurs

Les principales raisons évoquées par les populations sur l'absence de demande de crédit se regroupent essentiellement en deux points. Soit, elles déclarent être incapables de payer (30,4% des pauvres, 26,1% de la classe moyenne et 17,4% des riches), soit, elles jugent inopportun le recourt au crédit (39,5% des pauvres, 45,8% de la classe moyenne et 64,33% des riches).

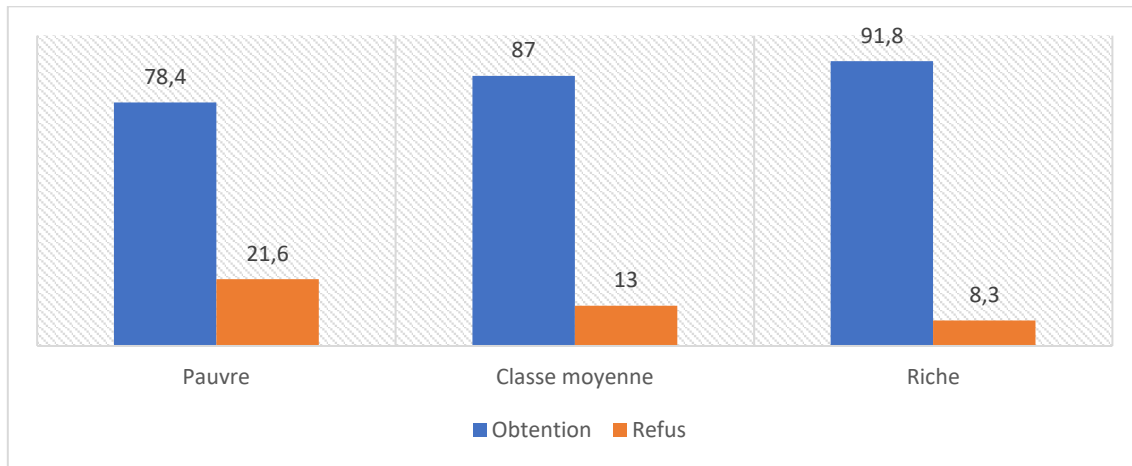
#### *Un Niveau élevé d'obtention de crédit même si les garanties font encore défaut*

Parmi les populations ayant demandé un crédit, on note un taux d'obtention assez élevé pour toutes les classes. Parmi les demandeurs de crédit dans la population pauvre, 78,4% d'entre eux l'ont obtenu contre 87% dans la classe moyenne et 91,8% dans la classe des riches. Le refus de crédit par les institutions financières semble ainsi moins prononcé en fonction des classes. On passe de 21,6% de refus chez les pauvres demandeurs de crédit à 13% chez les classes moyennes et 8,3% chez les riches.

La principale raison soulevée à la fois par les pauvres et la classe moyenne pour justifier les refus sont « un manque de garantie ». Cette problématique de garantie, quoique présente dans les deux classes, semble plus accentuée dans la classe des pauvres (31% des refus chez les pauvres et 24% chez la classe moyenne). Il s'y ajoute la faible capacité de remboursement chez les pauvres qui est aussi à l'origine de 31% des refus. Chez la population des riches, les causes des refus sont plus liées à un autre

crédit en cours (51%) et à des insuffisances dans le montage des éléments de demande induisant des dossiers incomplets (27%).

Figure 12 : Crédit octroyé par classe (% des demandes)



Source : EHCVM, calcul des auteurs

Une analyse de l'utilisation des crédits obtenus fait ressortir que :

- les pauvres utilisent essentiellement les crédits obtenus pour démarrer une nouvelle activité (22,5%), acheter des intrants agricoles (24,3%), la consommation (16,8%) et financer une affaire déjà existante (11%) ;
- les individus de la classe moyenne utilisent 23,2% du crédit reçu pour l'acquisition de terrain ; la construction ou la réparation de maison, 21,5% pour le démarrage d'une affaire ou d'une entreprise et 19,4% pour financer une affaire déjà existante ;
- la population dans la classe des riches utilise 36% de leur crédit pour l'acquisition terrain ; la construction ou la réparation de maison, 15% pour le démarrage d'une affaire et 12% pour la consommation.

Les pauvres ayant obtenu un crédit au courant de 2017 l'ont, pour la plupart, contracté au niveau de la caisse rurale et des institutions de microfinance (IMF) (45,6%) et auprès des banques (34,9%). Au niveau de la classe moyenne, le recourt aux banques semble plus courant avec 50,2% des prêts contre 35,6% au niveau de la caisse rurale IMF. Les prêts contractés par les riches sont quant à eux issus à 73,8% des banques contre 17% de la caisse rurale et IMF.

## IV. Choc climatique et transition vers la classe moyenne

### IV.1 Choc climatique et résilience

Le changement climatique ou les phénomènes climatiques extrêmes<sup>13</sup> constituent un facteur de risque aggravant la pauvreté et une contrainte majeure à l'émergence de la classe moyenne. La fréquence et l'intensité des chocs climatiques induisent des pertes économiques énormes au plan macroéconomique, mais également à l'échelle micro au sein des ménages et des individus, ce qui aura des conséquences importantes sur les inégalités de revenus. Le climat et les inégalités sont étroitement liés, pour plusieurs raisons (Guivarch et Taconet, 2020<sup>14</sup>). En effet, selon ces auteurs, les conditions climatiques et écologiques dont jouissent certains pays expliquent en partie les écarts dans leurs performances économiques. De plus, au plan individuel, ce sont en général les moins riches qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. En effet, ces catégories d'individus (pauvre) contrairement aux autres (classe moyenne et classe riche) sont à la fois plus exposées, plus sensibles à ces impacts et ont une moins grande capacité d'adaptation.

Dans le cadre de cette étude, la relation entre les classes de revenu (pauvre, classe moyenne et classe des riches) et le changement climatique sera appréhendée à travers deux variables-chocs matérialisant des dérèglements climatiques. Il s'agit notamment des pluies irrégulières et des inondations. Le choix de ces variables est motivé par leurs disponibilités dans la base de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et l'importance de leurs prises en charges dans les problématiques d'habitat et de cadre de vie.

#### IV.1.1 Impact et sévérité des chocs climatiques selon les classes de revenu

Du fait d'une distribution inégale des chocs climatiques au sein des différentes classes de revenu, l'impact du changement est diversement ressenti par les ménages. En effet,

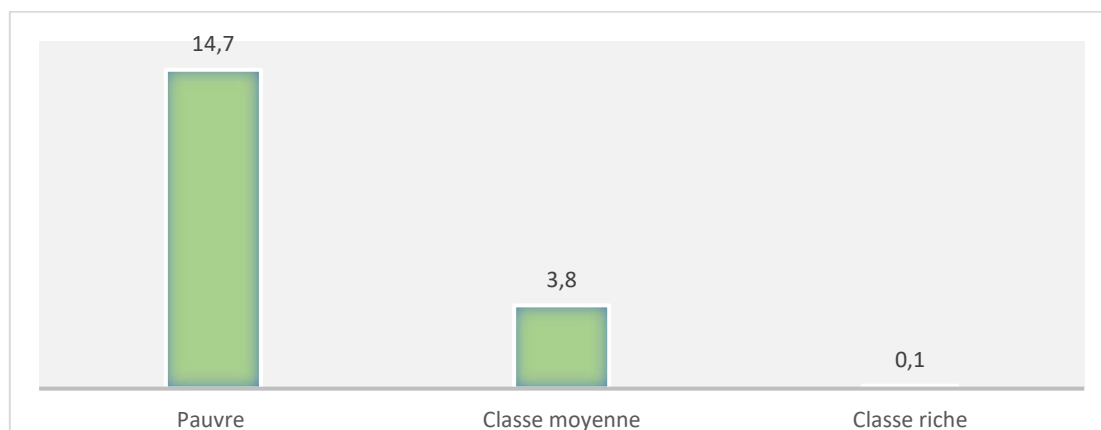
---

<sup>13</sup> Selon les prévisions du groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), la température moyenne au Sénégal va augmenter au cours du 21<sup>e</sup> siècle, ainsi que la fréquence des sécheresses, extrêmes humides et des vagues de chaleur. Il est projeté que la température moyenne augmente entre 1°C et 2°C d'ici à la décennie 2040 (2035-2055), dans le scénario de faible réchauffement (RCP2.6) et de fort réchauffement (RCP8.5) (Banque mondiale, 2017).

<sup>14</sup> Céline Guivarch et Nicolas Taconet (2020) « inégalités mondiales et changement climatique ». OFCE | « Revue de l'OFCE » 2020/1 165 | Pages 35 à 70. ISSN 1265-9576. DOI 10.3917/reof.165.0035

les chocs liés à la pluviométrie irrégulière et aux inondations affectent plus les plus pauvres, avec 14,7% de cette catégorie touchée alors que seulement 3% des populations de la classe moyenne ont subi le choc climatique et moins de 1% pour la classe des riches.

Figure 13 : Proportion de la population touchée par le choc (%)



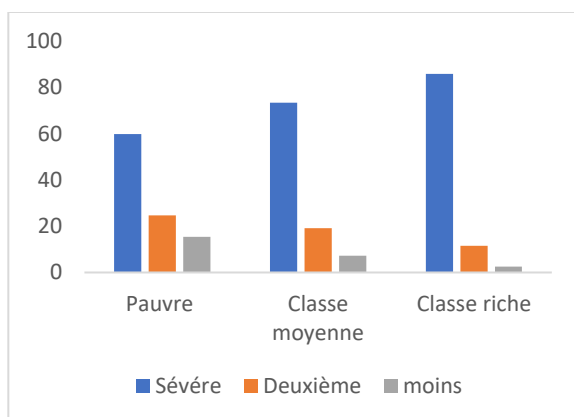
Source : EHCVM 2018-2019

Le niveau de sévérité des chocs climatiques dépend également des classes de revenu. Ainsi, la classe moyenne et la classe des riches jugent beaucoup plus sévères ces aléas climatiques comparativement à la classe pauvre. Cependant, la distribution du niveau de sévérité des chocs dépend du type de chocs. En effet, lorsqu'on considère les chocs relatifs aux inondations, la classe moyenne et la classe des riches sont les plus affectées. Une situation qui pourrait être expliquée par la concentration de ces classes en milieu urbain où les inondations deviennent de plus en plus récurrentes causant d'énormes destructions de biens et de propriétés privées. Ainsi, en 2009, par exemple, les fortes pluies enregistrées ont provoqué d'importantes inondations, particulièrement à Dakar avec un impact financier estimé à 104 millions USD, dont près de 56 millions de dommages et 48 millions de pertes (République du Sénégal, juin 2010)<sup>15</sup>. S'agissant du choc « pluies régulières », la tendance est tout autre, car la classe des pauvres est plus impactée que la classe moyenne et la classe des riches. En effet, les pluies irrégulières ont des conséquences sur les rendements et la production du secteur agricole qui est la principale activité des ménages en milieu rural.

<sup>15</sup> République du Sénégal, juin 2010 : Rapport d'Évaluation des besoins POST Catastrophe Inondations urbaines à Dakar 2009. Rapport final

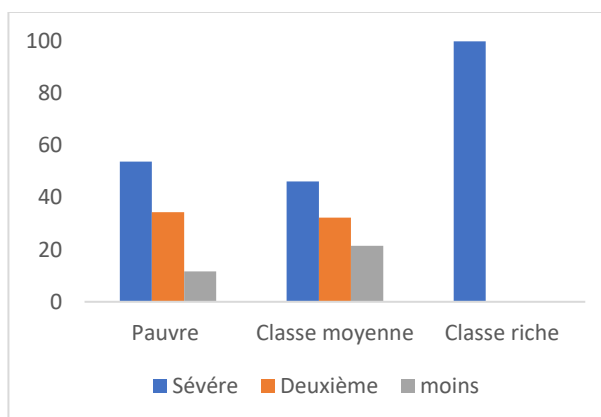


Figure 14 : Niveau de sévérité du choc inondation selon les classes



Source : EHCVM 2018-2019

Figure 15 : Niveau de sévérité du choc pluie irrégulière selon les classes

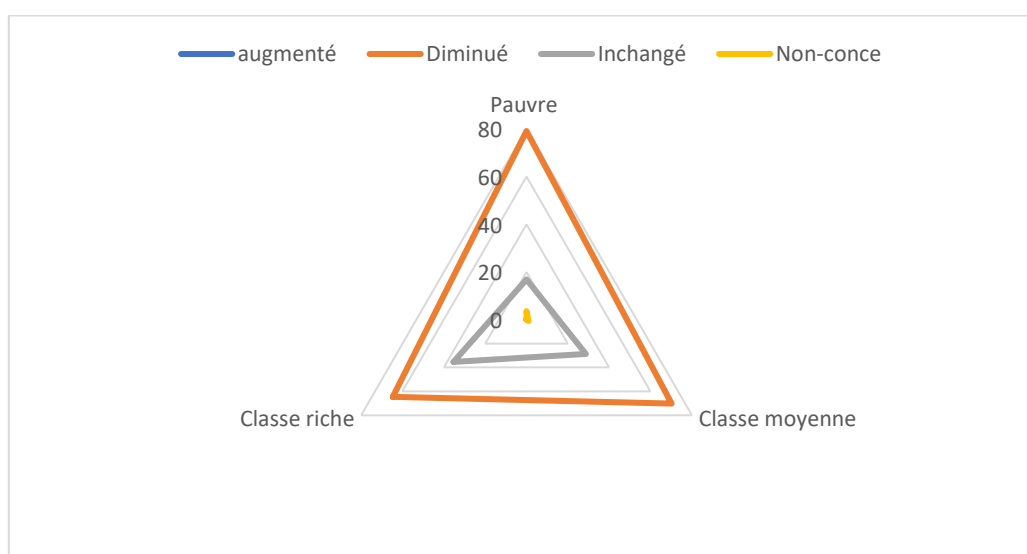


Source : EHCVM 2018-2019

#### IV.1.2 Conséquences des chocs sur le revenu

Pour ces différents types d'impacts, la capacité d'adaptation des plus modestes est moins élevée et le changement climatique vient aggraver des difficultés préexistantes. En effet, les conséquences des chocs sont plus élevées pour les ménages pauvres chez qui, près de 80% des individus ont connu une baisse de leur revenu contre 70% pour la classe moyenne et 64 % pour les riches. En outre, la classe de revenu plus élevé (classe des riches) montre une plus grande résilience en maintenant leur revenu inchangé après les chocs climatiques.

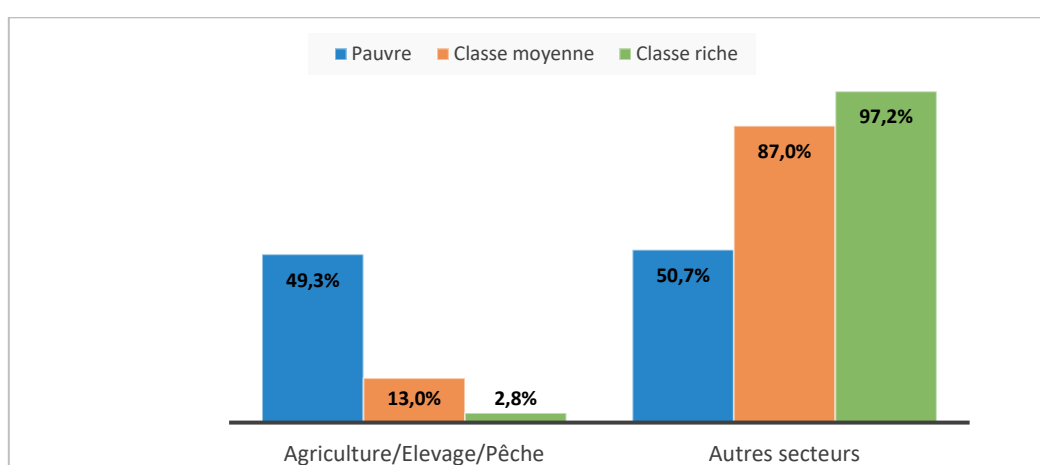
Figure 16 : conséquence du choc sur le revenu des ménages



Source : EHCVM 2018-2019

La plus grande sensibilité des individus pauvres aux impacts du changement climatique s'explique notamment par la place prépondérante des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie dans l'activité économique. Une part importante de la population dépend directement d'activités exposées au changement climatique, en particulier les couches les plus vulnérables qui dépendent davantage du capital naturel pour leur survie. Ainsi, près de la moitié des pauvres (49,34%) ont leurs activités dans ces secteurs contre seulement 13% pour la classe moyenne et moins de 3% pour les plus riches.

Figure 17 : Répartition des secteurs d'activités selon les classes



Source : EHCVM 2018-2019

## IV.2 Les déterminants de la transition vers la classe moyenne

### IV.2.1 Revue théorique et empirique

Une seconde approche d'identification plus sociologique de la classe moyenne est basée sur l'observation du statut social et mobilise des informations sur l'éducation, la santé, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), le type d'emploi, le logement et la culture. En effet, la formation et l'expansion théorique de la classe moyenne semblent opérer via deux canaux principaux : le niveau et la structure de la consommation et l'investissement dans le capital humain (Berrou et al, 2019). Les premiers travaux empiriques pour illustrer cette théorie remontent à ceux de Mills (1951) qui analysent la structure par classes de la société américaine d'après-guerre en recourant à différents facteurs déterminants tels que le statut dans l'emploi, le niveau d'éducation et la catégorie socioprofessionnelle, ainsi qu'à ceux de Goldthorpe (1980) pour la

Grande-Bretagne. La simulation<sup>16</sup> de hausse de deux points par an de la croissance de la consommation par habitant du rapport sur le développement en Afrique (2015) a induit une baisse du taux de pauvreté de l'Afrique subsaharienne à 16,7% de la population faisant passer près de deux tiers de la population dans la classe moyenne<sup>17</sup> à l'horizon 2030.

Berrou, Clément et al (2019) ont identifié et analysé les caractéristiques de la classe moyenne pour quatre pays relativement hétérogènes sur le plan de leur développement à savoir le Brésil, le Vietnam, la Côte d'Ivoire et la Turquie. Leurs résultats ont montré que la combinaison entre niveau d'éducation élevé, stabilité de l'emploi et occupation (formelle) différencie le haut du groupe des revenus intermédiaires de sa strate basse dans les quatre pays. De plus, la taille du groupe de revenu intermédiaire combinant de hauts niveaux d'éducation, une stabilité de l'emploi et accédant à des consommations modernes (loisirs, connectivité, biens durables) augmente avec le niveau de développement du pays.

La classe moyenne poursuit par ses choix de dépenses et d'investissement une meilleure « qualité de vie » [Banerjee et Duflo (2008), Berrou et al (2019)]. Cette meilleure qualité de vie passe par une meilleure santé pour la famille, une éducation plus coûteuse et un logement décent. Ce dernier est une dimension importante des dépenses des ménages de la classe moyenne, car elle marque une différence avec les comportements des pauvres (Berrou et al, 2019). Banerjee et Duflo (2008) ont également montré que les ménages au revenu intermédiaire assimilé à la classe moyenne ont plus facilement accès au crédit bancaire et beaucoup plus susceptible de bénéficier d'une assurance maladie et vie, permettant ainsi de réduire la vulnérabilité à la pauvreté. Les déterminants de la transition vers la classe moyenne au Sénégal seront examinés dans la suite compte tenu de ces différents facteurs abordés dans la littérature.

---

<sup>16</sup> Le scénario de référence basé sur les données de 2010 suppose une répartition constante de la consommation dans le temps (coefficient de Gini de 0,41) et un taux de croissance moyen de la consommation réelle de 6,5 % par an jusqu'en 2030.

<sup>17</sup> La classe moyenne est définie comme les personnes vivant avec un revenu de 2 à 20 \$ par jour (en \$ PPA de 2005), comme dans AfDB, 2011.

#### IV.2.2 Méthodologie de l'étude

Les transitions entre les trois classes d'ascension sociale, en l'occurrence, la classe des pauvres, la classe moyenne et celle des riches seront analysées au regard des différents facteurs politiques et caractéristiques socioéconomiques. La méthodologie considérée dans cette étude est basée sur une analyse statique des déterminants de la transition. Il s'agit de déterminer les facteurs plus à même de favoriser la migration des populations vers les classes supérieures.

Plusieurs modèles peuvent servir d'analyse dans cette situation. Cependant, les modèles de régression non linéaire de type « logit » semblent plus adaptés pour modéliser les déterminants de choix parmi plusieurs modalités. Comme la littérature l'a montré, une combinaison de facteurs détermine le fait d'appartenir dans une classe donnée ou même de transiter vers une classe supérieure. Ces facteurs combinés permettent d'appréhender une « variable latente » qui détermine cette transition. Ce problème est spécifiquement traité par les modèles logit. La variable latente dans ce cas est plus souvent considérée comme une combinaison linéaire des facteurs explicatifs.

Lorsque nous avons une variable dépendante qualitative, comme dans le cas de cette étude, plusieurs procédures d'estimation sont disponibles. Un choix populaire est la régression « logistique multinomiale ». Néanmoins, utiliser cette procédure lorsque la variable de réponse est ordinale pourrait conduire à une perte d'informations, car le modèle logit multinomial ignore l'aspect ordonné du résultat. Dans cette étude, les classes considérées se veulent être ordonnées, car les pauvres sont considérés comme moins avantagés au vu de leurs potentiels économiques, ceci plus que la classe moyenne et la classe des riches. Les modèles logit et probit ordonnés permettent d'exploiter ces informations relatives à l'ordre.

Ainsi, pour ce qui suit, considérons  $Y$  comme variable dépendante qualitative indiquant les classes occupées par les populations. Dans le modèle logit ordonné, il existe une variable latente continue, non mesurée,  $Y^*$ , dont les valeurs déterminent les valeurs observées de la variable  $Y$ . La variable latente continue  $Y^*$  a  $M$  différents points

de seuil. Pour  $M=3$ , on a l'équation suivante de classement pour un individu  $i$  :

$$\begin{cases} Y_i = 1 \text{ si } Y_i^* \leq k_1 \\ Y_i = 2 \text{ si } k_1 \leq Y_i^* \leq k_2 \\ Y_i = 3 \text{ si } Y_i^* \geq k_3 \end{cases}$$

Dans la population la variable latente  $Y_i^*$  est estimée par  $Y_i^* = \sum_{k=1}^K \beta_k X_{ki} + \epsilon_i = Z_i + \epsilon_i$

Le terme de perturbation aléatoire a une distribution logistique standard (moyenne de 0 et variance de 3,29 ; une distribution  $N(0, 1)$  est également souvent utilisée) et donc on a

$$Z_i = \sum_{k=1}^K \beta_k X_{ki} = E(Y_i^*).$$

Les paramètres  $\beta_k, k_1$  et  $k_2$  sont déterminés en estimant l'équation précédente pour chaque sous-échantillon correspondant à la classe considérée. Ainsi nous obtenons les

probabilités suivantes :  $P(Y_i > j) = \frac{\exp(X_i \beta - k_j)}{1 + [\exp(X_i \beta - k_j)]}$ ,  $j = 0, 1$  et

$$P(Y = 0) = \frac{1}{\exp(Z_i - k_0)}$$

$$P(Y = 1) = \frac{1}{\exp(Z_i - k_1)} - \frac{1}{\exp(Z_i - k_0)}$$

$$P(Y = 2) = 1 - \frac{1}{\exp(Z_i - k_1)}.$$

### IV.2.3 Analyse des résultats

Les dépenses de consommation jusqu'à un certain seuil, et l'âge favorisent le passage aux classes supérieures. En effet, si la consommation permet de sortir de la pauvreté, prendre de l'âge a un effet plus important. Ceci pourrait être lié au changement des niveaux de responsabilité et d'activité. Aussi, les hommes ont-ils moins de chances de sortir de la pauvreté, mais, une fois le seuil franchi, le genre n'a plus d'effet significatif sur les chances de passer ou non à une classe supérieure.

Les effets marginaux (tableau 3) permettent d'estimer les chances de passer d'une classe à une autre suite à un changement intervenu au niveau des facteurs déterminants de la transition entre les classes.

### ○ **L'éducation**

Le niveau d'éducation est un facteur positif pour passer à une classe supérieure. En effet, le passage à un niveau d'éducation supérieur augmente les chances des populations de la « classe moyenne » de passer vers celle des riches.

Ainsi, atteindre le niveau secondaire général et technique augmente les chances d'appartenir à la classe moyenne de 7,7% et 9,7% respectivement avec des variations selon les régions. Cependant, à Dakar, cet effet est moins senti et estimé à 5%. Pour les niveaux secondaire 2 et technique 2, les effets induits sont relativement plus importants (12,8% et 15%). Aussi, pour ces niveaux, Dakar reste-t-elle plus « rigide » au passage à la classe moyenne avec des probabilités induites de 8% au secondaire général 2 (contre 10% au moins pour les autres régions) et 10% au secondaire technique (contre 12 à 13% pour les autres régions). Ainsi, aux vues des effets induits, atteindre le niveau secondaire technique favorise davantage le passage à la classe moyenne que le niveau secondaire général.

L'effet du niveau d'éducation est plus prononcé au postsecondaire ; les chances d'entrer dans la classe moyenne augmentent ainsi de 15,8%. Par contre, si on se situe dans la région de Dakar, elles sont réduites à 12% (contre 16 à 17% pour les autres régions). Par ailleurs, un individu ayant atteint le niveau supérieur n'a pas systématiquement plus de chance d'entrer dans la classe moyenne qu'une personne dans un niveau inférieur. Néanmoins, ses chances deviennent plus importantes pour intégrer la classe des riches (avec une augmentation de 1,7%) s'il était déjà dans la classe moyenne. Il ressort ainsi de cette analyse que les études supérieures, probablement, profitent davantage aux individus ayant atteint un certain niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.

### ○ **Les services de santé et le numérique**

Les services de santé sont analysés via la couverture maladie et le numérique est appréhendé par la possession d'un ordinateur, d'une télévision et l'accès à l'électricité. L'analyse montre que tous les facteurs du numérique favorisent le passage à la classe moyenne. Cependant, avoir accès à un ordinateur a un effet plus important sur les

chances d'entrer dans la classe moyenne (8,2%) que l'accès à une télévision ou encore à l'électricité. Cet effet se situe entre 8 et 9% dans chaque région sauf à Dakar (6%). En effet, l'accès à l'électricité comme l'accès à un ordinateur ou à la télévision ont un impact sur les composantes essentielles de la pauvreté, à savoir la santé, l'éducation, le revenu, etc. (ANSD, 2020). Leur démocratisation participe ainsi à l'amélioration de la condition de vie des populations et favorise le passage à la classe moyenne.

Par ailleurs, bénéficier d'une couverture maladie universelle augmente les chances d'intégrer la classe moyenne de 11%. À Dakar, l'effet induit est réduit à 8% environ sachant que dans les autres régions il varie entre 11 et 13%. En effet, les populations bénéficiant de la CMU pourront placer les revenus auparavant dépensés pour ces services sanitaires dans d'autres activités économiques ou poste de dépenses. Cela peut avoir comme effet de les propulser vers la classe moyenne.

- **Cas particulier de Dakar**

D'une part, au sortir de Dakar, toutes choses étant égales par ailleurs, les chances de migrer vers les classes supérieures diminuent. Ce désavantage est plus accentué au passage de Dakar à Sédhiou, de Dakar à Tambacounda et de Dakar à Ziguinchor. Par contre, il est moins perceptible au passage de Dakar à Louga, et de Dakar à Thiès. D'autre part, au vu des différents facteurs analysés, la région de Dakar reste plus « rigide » au passage à la « classe moyenne ». Si le changement dans certains facteurs augmente de façon plus significative, les chances de transiter vers la classe moyenne, dans la région de Dakar, l'effet induit est moins important. En effet, compte tenu d'un niveau de vie deux fois plus élevé que les autres régions, les ménages peuvent avoir plus de difficulté à sortir de la pauvreté. Un niveau de vie très élevé favorise l'inflation dans la région et la perte de pouvoir d'achat des ménages affectant plus les ménages les plus défavorisés et les populations en dessous du seuil de pauvreté.

- **Chocs climatiques : sécheresse ou pluie irrégulière**

La sécheresse et les pluies irrégulières induisent des difficultés de passage vers une classe supérieure. En effet, un individu pauvre dont le ménage a subi ces chocs réduit ses chances de 4,6% d'entrer dans la classe moyenne. Si l'individu est déjà dans la

classe moyenne, cet effet est plus faible (environ 1%), ce qui révèle que la classe des pauvres éprouve plus de difficultés, au regard des aléas climatiques, de passer à la classe supérieure.

Tableau 3 : Passage de la classe pauvre à la classe moyenne (Effets marginaux)

Variables	Effets marginaux	T-Student	P>t
<b>Niveau d'éducation</b>			
<i>Maternelle-primaire</i>	5,70%	7,49	***
<i>Secondaire général 1</i>	7,70%	8,33	***
<i>Secondaire technique 1</i>	9,70%	3,74	***
<i>Secondaire général 2</i>	12,10%	10,29	***
<i>Secondaire technique 2</i>	15,80%	4,29	***
<i>Postsecondaire</i>	18,50%	6,29	***
<i>Supérieur</i>	9,10%	4,03	***
<b>Possession d'un compte bancaire</b>	7,80%	9,15	***
<b>Couverture maladie</b>	11,10%	3,06	***
<b>Accès à l'électricité</b>	3,30%	1,81	*
<b>Télévision</b>	3,80%	2,42	**
<b>Ordinateur</b>	8,20%	3,21	***
<b>Chocs (Sécheresse/Pluie irrégulière)</b>	-4,60%	0,21	**

Source : EHCVM, calculs des auteurs  
 $p < .1$

\*\*\*  $p < .01$ , \*\*  $p < .05$ , \*  $p < .1$



En ce qui concerne les répercussions des chocs climatiques, ils affectent différemment les populations suivant les classes de revenu. Toutefois, les conséquences de ces chocs sur les revenus sont moins accentuées au fur et à mesure qu'on passe dans une classe supérieure. Ainsi, la classe moyenne apparaît plus résiliente que celle des pauvres.

Les résultats de la modélisation ont permis d'identifier le niveau d'éducation, la possession d'un compte bancaire, le statut du logement, la couverture maladie, l'accès à l'électricité dans un ménage et les chocs climatiques comme facteurs déterminants de la transition vers la classe moyenne. Cependant, les effets du niveau d'éducation et de l'accès à une couverture maladie sont plus accentués.

Ainsi, il s'agira dans le cadre du renforcement des politiques et mécanismes garantissant l'émergence de la classe moyenne sénégalaise de :

- renforcer le capital humain, en particulier l'éducation ;
- améliorer l'accès à une couverture maladie ;
- renforcer la résilience des populations face aux chocs climatiques notamment les sécheresses et les pluies irrégulières ;
- renforcer les mécanismes de garantie pour l'obtention de crédit.

## Conclusion et recommandations

La densification rapide des groupes sociaux à revenu intermédiaire dans les économies en développement est certainement un événement majeur du début du 21<sup>ème</sup> siècle (Kharas, 2010). Ce regroupement a donné lieu à l'émergence d'une nouvelle classe dénommée classe moyenne « global middle class » qui constitue un levier fondamental à l'atteinte de l'objectif d'émergence des pays en développement. Le Sénégal, comme la plupart de ces pays, cherche à appréhender cette classe moyenne notamment, par l'identification de sa taille et les caractéristiques qui la régissent.

La présente étude avait pour objectif d'identifier la classe moyenne au Sénégal et de relever les facteurs déterminants de la transition vers la classe moyenne et l'adaptation de cette dernière aux chocs climatiques. Les résultats de l'EHCVM 2018/2019 ont été mises en contribution afin de quantifier et dresser le profil de cette classe moyenne. Par ailleurs, compte tenu de son accessibilité et de ses spécifications qui prennent en compte le contexte africain, la méthodologie de la BAD a été utilisé dans le cadre de cet exercice.

Ainsi, l'identification de la classe moyenne sur la base des niveaux de consommation des ménages révèle qu'elle est relativement élevée au Sénégal avec une proportion de 51% de la population en 2019 dépensant, en moyenne, par jour et par tête, 2 500 Fcfa. Cette estimation dite restrictive n'intègre pas la classe flottante qui, même si au-dessus du seuil de pauvreté, reste assez vulnérable aux chocs exogènes. De plus, l'étude révèle que l'essentiel de la classe moyenne est caractérisé par des niveaux de dépense assez faibles avec une dépense moyenne par personne et par jour d'au plus 1 500 Fcfa.

Par ailleurs, cette classe moyenne, essentiellement urbaine (72,2%), est faiblement orientée vers le recourt aux crédits. Le manque d'opportunité nécessitant un crédit et la faible capacité de remboursement des individus de cette classe constituent les causes principales de cette abstention. De plus, les crédits obtenus sont essentiellement destinés, soit à l'acquisitions de terrain à usage d'habitat (23,2%), soit au financement d'une activité préexistante ou en démarrage (40,9%).

## ANNEXES

### Annexes 1 : Classe pauvre VS Classe moyenne ou riche

Nombre d'observation	55 952
Taille Population	55 952
F (46, 550)	44,51
Prob > F	0,0000

	Classe moyenne	Coef.	t-stat	P>t
	<i>dtot</i>	0.000	9.350	***
	<i>dtot2</i>	-0.000	-2.150	**
	<i>age</i>	0.020	7.980	***
<b>Sexe</b>				
	<i>Masculin</i>	0.050	0.590	*
<b>Région</b>				
	<i>Ziguinchor</i>	-0.685	-1.720	*
	<i>Diourbel</i>	-1.429	-7.140	***
	<i>Saint-Louis</i>	-0.362	-0.890	
	<i>Tambacounda</i>	-1.948	-8.820	***
	<i>Kaolack</i>	-1.264	-6.680	***
	<i>Thiès</i>	-1.172	-5.670	***
	<i>Louga</i>	-0.952	-4.180	***
	<i>Fatick</i>	-1.198	-5.440	***
	<i>Kolda</i>	-1.427	-7.340	***
	<i>Matam</i>	-1.442	-6.310	***
	<i>Kaffrine</i>	-1.295	-6.010	***
	<i>Kédougou</i>	-0.662	-1.580	
	<i>Sédhiou</i>	-0.702	-2.170	**
<b>Education</b>				
	<i>Mater-Prim</i>	0.354	7.640	***
	<i>Second. Général 1</i>	0.475	8.570	***
	<i>Second. Tech 1</i>	0.599	3.730	***
	<i>Second. Général 2</i>	0.754	10.550	***
	<i>Second. Tech 2</i>	0.991	4.130	***
	<i>Postsecondaire</i>	1.170	5.940	***
	<i>Supérieur</i>	1.259	8.600	***
<b>Possession d'un compte bancaire</b>				
	<i>Oui</i>	0.486	9.570	***
<b>Statut du logement</b>				
	<i>Propriétaire sans titre</i>	-1.736	-3.650	***
	<i>Locataire</i>	1.284	10.860	***
	<i>Autre</i>	0.142	1.150	
<b>Couverture maladie</b>				
	<i>Oui</i>	0.722	3.830	***

<b>Accès à l'électricité</b>			
<i>Oui</i>	0.207	1.850	*
<b>Possession des biens</b>			
<i>TV</i>	0.238	2.500	**
<i>Ordinateur</i>	0.518	3.250	***
<i>Gros ruminants</i>	-0.014	-4.430	***
<i>Chocs (Sécheresse/pluie irrégulière)</i>	-1.619	-2.22	**
<i>_cons</i>	-6.815	-27.400	***

Source : EHCVM, calculs des auteurs  
p<.1

\*\*\* p<.01, \*\* p<.05, \*

### Annexes 2 : Classe pauvre ou moyenne VS Classe riche

Nombre d'observation 55 952  
Taille Population 55 952  
F (46, 550) 44,51  
Prob > F 0,0000

<i>Classe moyenne</i>	<i>Coef.</i>	<i>t-stat</i>	<i>P&gt;t</i>
<i>dtot</i>	0.000	9.350	***
<i>dtot2</i>	-0.000	-2.150	**
<i>Age</i>	0.020	7.980	***
<b>Sexe</b>			
<i>Masculin</i>	0.050	0.590	
<b>Région</b>			
<i>Ziguinchor</i>	-0.685	-1.720	*
<i>Diourbel</i>	-1.429	-7.140	***
<i>Saint-Louis</i>	-0.362	-0.890	
<i>Tambacounda</i>	-1.948	-8.820	***
<i>Kaolack</i>	-1.264	-6.680	***
<i>Thiès</i>	-1.172	-5.670	***
<i>Louga</i>	-0.952	-4.180	***
<i>Fatick</i>	-1.198	-5.440	***
<i>Kolda</i>	-1.427	-7.340	***
<i>Matam</i>	-1.442	-6.310	***
<i>Kaffrine</i>	-1.295	-6.010	***
<i>Kédougou</i>	-0.662	-1.580	
<i>Sédhiou</i>	-0.702	-2.170	**
<b>Education</b>			
<i>Mater-Prim</i>	0.354	7.640	***

<i>Second. Général 1</i>	0.475	8.570	***
<i>Second. Tech 1</i>	0.599	3.730	***
<i>Second. Général 2</i>	0.754	10.550	***
<i>Second. Tech 2</i>	0.991	4.130	***
<i>Postsecondaire</i>	1.170	5.940	***
<i>Supérieur</i>	1.259	8.600	***
<b>Possession d'un compte bancaire</b>			
<i>Oui</i>	0.486	9.570	***
<b>Statut du logement</b>			
<i>Propriétaire sans titre</i>	-1.736	-3.650	***
<i>Locataire</i>	1.284	10.860	***
<i>Autre</i>	0.142	1.150	
<b>Hospitalisation 12 derniers mois</b>			
<i>Oui</i>	0.371	5.020	***
<b>Couverture maladie</b>			
<i>Oui</i>	0.722	3.830	***
<b>Handicap majeur</b>			
<i>Oui</i>	0.262	5.820	***
<b>Accès à l'électricité</b>			
<i>Oui</i>	0.207	1.850	*
<b>Possession des biens</b>			
<i>TV</i>	0.238	2.500	**
<i>Ordinateur</i>	0.518	3.250	***
<i>Gros ruminants</i>	-0.014	-4.430	***
<i>Chocs (Sécheresse/pluie irrégulière)</i>	-1.619	-2.22	**
<i>_cons</i>	-6.815	-27.400	***

Source : EHCVM, calculs des auteurs  
 $p < .1$

\*\*\*  $p < .01$ , \*\*  $p < .05$ , \*  $p < .1$

Annexes 3 : Répartition selon la branche d'activité

<b>Branches d'activité</b>	<b>Pauvre</b>	<b>Classe moyenne</b>	<b>Riche</b>
Cadre supérieur	0,09	0,69	10,33
Cadre moyen/agent de maîtrise	0,74	4,27	19,72
Ouvrier ou employé qualifié	3,39	8,52	12,06
Ouvrier ou employé non qualifié	7,71	13,57	17,79
Manœuvre, aide-ménagère	5,39	6,32	5,51

Stagiaire ou Apprenti rénuméré	2,38	3,11	3,09
Stagiaire ou Apprenti non rénuméré	5,96	7,21	2,72
Travailleur familial contribuant à une	26,69	8,17	0,77
Travailleur pour compte propre	47,21	46,65	26,07
Patron	0,44	1,48	1,93
<b>Total</b>	100	100	100

Source : EHCVM, calculs des auteurs

## Références bibliographiques

**Karl, Max (1867).** « Le Capital: volume 1 : Développement de la production capitalistes.

**Karl, Max (1867).** « **Le Capital: volume 2 : Développement de la production capitalistes.**

**Shumpeter Joseph.A. , (2001).** “impérialisme et classe sociale” Edition Flammarion : 2-08-081143-6.

**Easterly, William. (2003).** “The middle class, consensus and economic development”. world bank, Vol. 6, No. 4 (Dec., 2001), pp. 317-335 (19 pages).

**Philippe de Donder and Jean Hindriks., 1998.** “The political economy of targeting”, GREBE, facultés univesitaires Notre-Dame de la paix, Vol. 95, No. 1/2 (1998), pp. 177-200.

**John, Gafar. (2005),** “Do the Poor Benefit from Public Spending ? A Look at the Evidence”.

The Pakistan Development Review, Vol. 44, No. 1 (Spring 2005), pp. 81-104

**Céline Guivarch et Nicolas Taconet. (2020).** « inégalités mondiales et changement climatique. » OFCE | « Revue de l'OFCE » 2020/1 165 |Pages 35 à 70. ISSN 1265-9576. DOI 10.3917/reof.165.0035

**République du Sénégal. (2010).** « Rapport d'Évaluation des besoins POST Catastrophe Inondations urbaines à Dakar 2009. »

**Céline Guivarch et Nicolas Taconet. (2020).** « inégalités mondiales et changement climatique. » OFCE | « Revue de l'OFCE » 2020/1 165 |Pages 35 à 70. ISSN 1265-9576. DOI 10.3917/reof.165.0035

**Duflo, E., Banerjee, A. (2007),** “What is Middle Class about. The Middle Classes around the World? ”, Bureau for Research and Economic Analysis and Development (BREAD), Working Paper, n° 163, décembre ; et Journal of Economics Perspectives, vol. XXII, n° 2, printemps.

**Easterly, W. (2000),** “The Middle Class Consensus and Economic Development”, World Bank Policy Research Working Paper, n° 2346, mai.

**Southall, R. (2004)** “Political Change and the Black Middle Class in Democratic South Africa”, Canadian Journal of African Studies, vol. XXXVIII, n° 3, p. 521-542.

**Darbon. D., Toulabor, C. (dir.) 2014,** L'invention des classes moyennes africaines, Paris, Karthala.

**Halbwachs, M. 1939,** Les caractéristiques des classes moyennes, in R. Aron et al. (eds), Inventaires III. Classes moyennes, Paris, Alcan.

- Kharas, H. 2010**, The emerging middle class in developing countries, OECD Development Centre Working Paper, n° 285.
- Kharas, H. 2017**, The unprecedented expansion of the global middle class. An update, Global Economy & Development Working Paper, n° 100, Brookings.
- Melber, H. 2016**, The rise of an African middle class: Myths, realities and critical engagements, London, Zed Books.
- Ncube M., Lufumpa, C. (eds.) 2015**, The emerging middle class in Africa, London, Routledge.
- Villegas C.M. 2012**, Revolution from the middle: Class power, democracy and middle class narratives in the Philippines, Venezuela and Ecuador, Ph.D in sociology, Brown University, May.
- Wiemann, J. 2015**, Sharing global responsibility: The role of the middle classes on the way to a just and sustainable global economy, European Journal of Development Research, 27(2): 205-2016.
- Wietzke, B., Sumner, A. 2014**, The political and social implications of the “new middle classes” in Developing Countries: A literature review and avenues for future research, International Development Institute Working Paper, n° 2014-03.